

CIRCULAIRE N° 33 DU 24 JUILLET 2023

Aux Ligues et Comités pour transmission aux clubs
De Jean-Marie Bellicini - Didier Vareecke
Copie Comité directeur
Souäd Rochdi
Patrick Ranvier

OBJET : APPEL A CANDIDATURES – « JEUX BOUGE ATHLÉ » (VOIR LIEN)

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Dans le cadre de l'accompagnement des clubs et de sa volonté de renforcer l'activité physique et sportive des jeunes, la Fédération Française d'Athlétisme lance un appel à candidatures permettant le développement des passerelles entre le monde scolaire et les clubs sportifs.

JEUX BOUGE ATHLÉ est le dispositif fédéral pour répondre à l'action gouvernementale des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école.

La Fédération souhaite ainsi mobiliser l'ensemble de ses clubs grâce à une aide financière de 600€, permettant d'accompagner l'intervention d'un éducateur sportif diplômé, pour la mise en place de 6 à 8 séances de découverte et de pratique de l'Athlétisme.

APPEL A CANDIDATURE

Les clubs souhaitant bénéficier de ce soutien financier (*dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée pour ce programme*), sont invités à remplir en ligne **avant le 1er décembre 2023 inclus**, le formulaire ci-contre (lien) ➔ « [Appel à candidature – Jeux Bouge Athlé](#) ».

Critères d'éligibilité pour obtenir cette aide financière

- Être affilié à la Fédération ;
- Compléter le formulaire en y joignant, à l'adresse mail developpement.jeunes@athle.fr une convention « une école/un club » ou autre justificatif précisant l'intervention du club ;
- L'action doit être effectuée sur l'année scolaire 2023-2024.

Le pôle Développement, secteur Education athlétique reste à votre disposition pour tout complément d'information sur developpement.jeunes@athle.fr.

Avec nos cordiales amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général



Didier VAREECKE
Vice-président délégué
Chargé de l'Education
athlétique et des relations
scolaires et affinitaires